



Digne-les-Bains, le 27 mai 2016

**PASSAGE DU GIRO D'ITALIE DANS LES ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE
28 MAI 2016**

Samedi 28 mai, le 99ème Giro d'Italia empruntera les routes des Alpes-de-Haute-Provence à l'occasion de la 20ème étape de Guillestre – Sant'Anna di Vinadio. Les coureurs grimperont le col de Vars, puis le col de la Bonette et le col de la Lombarde dans les Alpes-Maritimes. L'arrivée d'étape en Italie est prévue vers 17h00.

- Les routes seront fermées du Col de Vars aux Gleizolles à partir de 11h00 (soit 2h30 avant l'arrivée de la course et 1/2 heure après le passage du dernier coureur.

La caravane bifurquera vers Meyronnes (après les Gleizolles) pour se rendre directement à Cunéo.

- Les routes seront fermées à partir des Gleizolles 1h30 avant l'arrivée des coureurs et 1/2 heure après le passage du dernier coureur, soit :

- RD 902, entre le col de Vars et Les Gleizolles : fermeture de 11H00 à 14H00/14H15.
- RD 900, entre Les Gleizolles et Jausiers (route de la Bonette) : fermeture de 12H20 à 14H15/14H30
- La route du col de la Bonette : fermeture (à la sortie de Jausiers) de 12H30 à 15H30

ACCÈS et STATIONNEMENTS :

Le public pourra se rendre en véhicule, au plus loin, jusqu'au parking de la carrière du Fort de Restefond.

Cime de la Bonette

Vendredi 27 mai 2016 à partir de 18h00 : interdiction d'accès et de stationnement aux véhicules au-delà du parking du Fort de Restefond et dans la traversée de la zone cœur de Parc National.

Samedi 28 mai 2016 : il sera recommandé aux piétons de ne pas cheminer sur les flancs de la cime de la Bonette.

Contact presse : Sara Janssen– 04 92 36 72 10

Courriel : pref-communication@alpes-de-haute-provence.gouv.fr

Retrouvez le fil d'actualités des services de l'État dans les Alpes-de-Haute-Provence sur Twitter en suivant le compte @Prefet04

APPEL À LA VIGILANCE ET RECOMMANDATIONS

Afin que le Giro reste une grande fête, veillez à respecter **quelques règles simples** :

- Conformez-vous aux indications données par les services de police et de gendarmerie ou par les commissaires de course et signaleurs mis en place par les organisateurs
- Surveillez bien les enfants ; ne les laissez pas traverser ou aller sur la route
- Restez derrière les barrières de sécurité, lorsqu'il y en a
- Ecartez-vous le plus possible de la chaussée
- Tenez vos chiens en laisse et loin du bord de la route
- Ne vous installez ni en sortie de virage (sans visibilité), ni dans les descentes des cols
- N'allez jamais au-devant des coureurs ; ne courez pas à leurs côtés même pour les encourager
- Après le passage de la course, respectez les consignes des forces de police et de gendarmerie afin que la dispersion de la foule s'effectue dans les meilleures conditions et ne cherchez pas à emprunter une voie avant sa réouverture
- Munissez-vous de chapeaux, lunettes de soleil, crème solaire et de vêtements adaptés à la montagne
- Respectez l'environnement ; ne jetez pas de détrit
- **Il est strictement interdit d'allumer des feux et d'installer des bivouacs.**

Contact presse : Sara Janssen – 04 92 36 72 10

Courriel : pref-communication@alpes-de-haute-provence.gouv.fr

Retrouvez le fil d'actualités des services de l'État dans les Alpes-de-Haute-Provence sur Twitter en suivant le compte @Prefet04